



Annulation d une décision

Par Aurely

Bonjour

Mon mari est sous contrôle judiciaire jusqu'au procès le 7 novembre il a une interdiction d entrée en contact avec moi ainsi que de venir au domicile

Est ce que nous pouvons annuler ses décisions auprès de qui dois je me tourner

Merci à vous

Par yapasdequoi

Doublon à supprimer